

GARANTIE ET APPUI TECHNIQUE RELATIFS AU DOCUPRINT P1210

ÉTATS-UNIS ET CANADA SEULEMENT

Garantie matériel limitée à un an

Si vous n'êtes pas satisfait du rendement du DocuPrint P1210 de Xerox couvert par la présente garantie, Xerox le remplacera ou le réparera, à votre choix, au cours de la première année de garantie.

La présente garantie est valide seulement pour le premier acheteur d'un DocuPrint P1210 de Xerox acheté et utilisé aux États-Unis ou au Canada. Elle ne s'applique pas aux acheteurs subséquents. La garantie entre en vigueur à la date d'achat du DocuPrint et expire un an plus tard.

Important : La présente garantie ne s'applique qu'aux appareils achetés et utilisés aux États-Unis ou au Canada. Cette garantie vous confère des droits juridiques particuliers. Certains autres droits peuvent vous être conférés, variant d'une province ou d'un état à l'autre.

Preuve d'achat :

Dans les dix jours qui suivent l'achat de l'appareil, vous devez faire parvenir la fiche d'inscription dûment remplie ci-incluse à Team XRX PO Box 9604, Webster, NY 14580, télécopier votre fiche au 1 800 594-5023 ou vous inscrire en ligne au www.xerox.com. Dans le cas d'une réclamation en vertu de la garantie, vous devez présenter votre reçu ou contrat de vente original pour établir la date d'achat.

En cas de problème avec l'appareil

Plusieurs problèmes peuvent être résolus en consultant la documentation qui accompagne l'appareil (reportez-vous à la section Dépannage). Vous pouvez également obtenir des informations par : 1. sur le site web Xerox <http://www.xerox.com>; 2. auprès du service d'information par télécopieur au numéro 1 800 TEAM-XRX (1 800 832-6979) 24h/24, 7j/7; 3. auprès des techniciens du support au 1 800 832-6979 ouvert de 8h00 à 20h00 (heure de l'Est) du lundi au vendredi et de 11h00 à 15h00 (heure de l'Est) le samedi. Avant d'appeler, notez le numéro de série de votre machine, la date d'achat ainsi qu'un numéro valide de carte de crédit (MasterCard, Visa ou American Express).

Pour obtenir un appareil de remplacement

Notre programme d'échange constitue le moyen le plus rapide et le plus facile de vous fournir un appareil prêt à fonctionner. Après confirmation que vous acceptez un appareil de remplacement et que vous aurez fourni le cautionnement approprié (autorisation par carte de crédit), nous vous expédierons promptement et à nos frais, un appareil de remplacement. L'appareil que nous vous expédierons pourra être un appareil remis en état par Xerox. Vous devrez alors remballer l'appareil défectueux et le réexpédier à Xerox. Dès réception de l'appareil, nous vous dégagerons de votre cautionnement par carte de crédit. Le service de remplacement n'est offert qu'au cours de la première année de la période de garantie.

Comment obtenir une réparation en vertu de la garantie

Si vous préférez faire réparer votre appareil plutôt que de le faire remplacer, notez représentant du Centre Services vous expliquera comment obtenir un service de

réparation en vertu de la garantie. Veuillez conserver le matériel initial d'emballage en vue de l'expédition. Le service de réparation n'est offert qu'au cours de la première année de la période de garantie.

Votre responsabilité

Votre appareil est conçu pour offrir un rendement optimal avec un minimum d'entretien de la part de l'utilisateur. Vous êtes toutefois responsable de la maintenance décrite dans la documentation qui accompagne l'appareil. L'entretien par l'utilisateur comprend le remplacement de la cartouche d'impression, le dégagement des blocages, le nettoyage de l'appareil ainsi que les autres tâches régulières d'entretien préventif.

Circonstances et éléments non couverts par la garantie

Cette garantie ne couvre que les défauts du matériel et la main-d'oeuvre fournis par Xerox et ne couvre pas les dommages ou le mauvais fonctionnement du matériel imputables à une mauvaise utilisation, aux abus, aux accidents, aux cas de force majeure, aux défauts des fournitures autres que Xerox ainsi qu'aux modifications et aux conversions effectuées par d'autres que Xerox. Les lacunes de l'expédition de retour, de l'emballage ou des dommages subis pendant l'expédition ne sont pas couverts à moins que l'appareil soit emballé et expédié conformément aux directives d'échange de Xerox ou par l'entremise d'un centre d'accès au service Xerox autorisé. Le remplacement des cartouches d'encre et des autres fournitures incombe au client et n'est pas couvert par la présente garantie.

Le remplacement ou les réparations en vertu de la garantie constituent les seuls recours

Le seul recours en vertu de la présente garantie est le remplacement ou la réparation de votre appareil conformément aux conditions ci-dessus. Aucune garantie, y compris la présente garantie, explicite ou implicite, y compris les garanties implicites de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, ne s'appliquera après une période de un an. Xerox ne sera responsable d'aucun dommage accessoire ou indirect résultant de l'usage ou de l'incapacité d'utiliser votre appareil même si elle sait que de tels dommages sont possibles ou si elle en est informée.

Important : Certains états ou provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects. Il est possible, par conséquent, que les limites et exclusions décrites ci-dessus ne s'appliquent pas dans votre cas.

Aucun revendeur n'est autorisé à modifier les conditions de la présente garantie. La responsabilité de toute garantie supplémentaire offerte par un revendeur incombe entièrement à ce dernier.

Service après l'expiration de la garantie

Après l'expiration de la garantie de un an, vous pouvez conclure à prix avantageux un contrat d'entretien Xerox. Il suffit de composer le 1 800 TEAM-XRX (1 800 832-6979). Nous vous recommandons de téléphoner 90 jours avant l'expiration de la garantie pour assurer le maintien du service.



MERCI DE VOTRE ACHAT!

Afin de vous offrir le soutien technique adéquat et vous informer des nouveaux développements (comme des conseils sur l'amélioration de la performance et des annonces concernant de nouveaux produits), merci de bien vouloir enregistrer ce Xerox DocuPrint P1210 dans les 10 jours suivant la date d'achat.

Enregistrer le DocuPrint P1210:

- EN LIGNE à www.xerox.com/warranty ou
- TÉLÉCOPIE au 1-800-594-5023 ou
- Résidents des É.-U., REPLIEZ et POSTEZ cette carte d'enregistrement remplie et affranchie.

IMPORTANT! Les résidents canadiens ne doivent pas envoyer cette carte par la poste.

Veuillez dactylographier ou écrire lisiblement à l'encre.

M. Mme Mlle Autre _____

Prénom _____ Nom _____

Société _____

Rue _____ App. _____

Ville _____ État/Province _____ Code Postal _____

Numéro de téléphone personnel _____ Numéro de téléphone au bureau _____

Adresse de courrier électronique _____

Lieu de l'achat _____ Date de l'achat _____

Numéro de série

VD8 - _____

ÉTATS-UNIS ET CANADA SEULEMENT

1. Votre DocuPrint est-il chez vous? Oui Non
2. À quelle fin est-il utilisé?
 Travail Applications personnelles
3. Si vous avez coché «Travail», de quel type s'agit-il? (Assurance, immobilier, conseil, etc.) _____
4. Combien d'employés votre entreprise compte-t-elle?
 1 de 2 à 5 de 6 à 10 de 11 à 50 50+
- 5a. Cette imprimante est-elle un premier achat?
 Premier Remplacement Supplémentaire
- 5b. S'il s'agit d'un appareil de remplacement, indiquez le fabricant de l'appareil précédent :
 HP Epson Canon Lexmark Olivetti
 Xerox Autre _____
6. Comment avez-vous entendu parler du DocuPrint P1210?
 Journal Revue Relation/Collègue
 Internet/Site Web Article Catalogue
 T.V. Vendeur
 Autre _____
7. Quels sont les 3 facteurs qui vous ont le plus influencé votre décision d'achat?
 Prix Employé de magasin Caractéristiques
 Garantie Options de Service Recommandation
 Marque Qualité Copie/Impression Facilité d'utilisation
 Performance Autre _____
8. Quel système d'exploitation utilisez-vous?
 Windows 95 Windows NT 4.0 Mac OS
 Windows 98 Windows 2000 Autre
9. Commentaires : _____

Merci d'avoir fourni ces informations.

Xerox, Les gens de documents, le X stylisé et DocuPrint P1210 sont des marques déposées de XEROX CORPORATION pour lesquelles Xerox Canada Itée détient des permis d'utilisation. 721P57240

Enregistrement de la garantie

XEROX

DOCUPRINT

Fiche de garantie



DOCUPRINT P1210